



Burtigny, le 18 mai 2021

Municipalité de Burtigny

PREAVIS MUNICIPAL No 04/2021

Demande d'un crédit de CHF 38'000.00 pour :

Enterrer la ligne de l'éclairage public

Actualiser l'éclairage public au chemin des Oches avec de nouveaux luminaires

Alimenter en électricité et en éclairage la fontaine « La Matagasse »

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Par le présent préavis, la Municipalité soumet à votre approbation la modification de l'éclairage public et l'alimentation de la fontaine « La Matagasse » au chemin des Oches et sollicite un crédit d'investissement d'un montant de CHF 38'000.00.

Contexte

La réfection du chemin des Oches a été mise au budget 2021 pour un montant de 70'000.-. Celle-ci comprend le décapage du bitume actuel, la stabilisation de la couche inférieure et la pose d'un nouveau revêtement.

Afin d'éviter des taconnages après la réalisation des travaux, la municipalité a pris contact avec tous les propriétaires bordiers ainsi qu'avec les prestataires de services (Swisscom, Romande Energie, Thermoréseau, SEIC) pour connaître les besoins de chacun et planifier les fouilles nécessaires avant le commencement des travaux.

Eclairage public (EP) et nouveaux luminaires

La loi sur la transformation et l'extension des réseaux électriques (stratégie Réseaux électriques) a été adoptée en décembre 2017 par le Parlement. Aujourd'hui, le réseau local à basse tension est presque entièrement enfoui.

Dans ce but, la Romande Energie a planifié d'enterrer les lignes aériennes à basse tension (BT) du chemin des Oches et, pour ce faire, d'effectuer des fouilles afin de poser les tubes nécessaires aux futurs travaux.

Ceci implique donc des conséquences pour l'EP communal :

A terme les lignes EP devront probablement être enterrées sur tout le territoire. La municipalité propose d'anticiper les travaux en profitant d'une partie des fouilles de la Romande Energie pour le faire.

L'occasion était donc propice pour étudier le remplacement des luminaires de la rue. Des séances de travail ont eu lieu avec la Romande Energie pour estimer les meilleurs coûts et définir les emplacements des futurs éclairages de la manière la plus efficiente pour les habitants.

Le projet prévoit de remplacer les luminaires actuels de type « Routiers » et d'installer trois lampes, le long du chemin (voir plan ci-joint), avec des modèles « Montmartre » comprenant un éclairage led avec variateur, plus appropriés pour un chemin communal secondaire et également plus esthétique d'un point de vue urbanistique.

Fontaine « La Matagasse »

Toutes les fontaines du village sont éclairées, à l'exception de la fontaine « La Matagasse » où il n'était pas possible de le faire jusqu'à ce jour. Il s'agit aujourd'hui de profiter de ces fouilles pour amener à celle-ci une alimentation électrique et un éclairage led avec variateur. Il est à souligner que les fontaines du village représentent un grand patrimoine culturel et historique à préserver et surtout à mettre en valeur.

Planification des travaux

Selon l'acceptation de ce préavis par le Conseil général, les travaux pourront être réalisés au mois de septembre, avant la réfection bitumineuse du chemin.

Dans le cas contraire, le chemin des Oches devra être réouvert, après travaux, engendrant des tacconnages de bitume sur une route fraîchement rénovée.

Coût des travaux

Fouilles, éclairage et alimentation fontaine au Chemin des Oches		
Fouilles, tubes, remblayage	CHF	19'501.75
Installation luminaires et alimentation	CHF	7'610.00
Alimenter en électricité et en éclairage la fontaine « La Matagasse »	CHF	4'756.55
Total des travaux HT	CHF	31'868.30
Divers et imprévus (environ 10%)		3'186.80
Total HT		35'055.10
TVA 7.7%	CHF	2'699.24
Total des travaux TTC	CHF	37'754.34
Total des travaux TTC (arrondi)	CHF	38'000.00

Financement

Les frais liés à ces travaux d'entretien seront financés et amortis intégralement par le fonds de réserve 9282.012.00 « Fonds de réserve routiers ».

Conclusion

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers, de voter la conclusion suivante :

Le Conseil général de Burtigny

vu le préavis municipal 04/2021;
ouï le rapport de la commission des Finances;
le rapport de la commission de l'Urbanisme
attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour;

décide :

1. d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux au chemin des Oches ;
2. d'octroyer un crédit de CHF 38'000.00.
3. de financer ce montant via les investissements;
4. de prélever le montant du coût de ces travaux dans le fonds de réserve 9282.012.00 « Fonds de réserve routiers ».

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 18 mai 2021.

Au nom de la Municipalité

La Syndique



Valérie Jeanrenaud



La Secrétaire
Ad intérim



Barbara Gobalet

Membre de la Municipalité répondant pour ce dossier : Mme Monya Jaccard

ANNEXE

